



Finances – Intercommunalité
- Management Public

CATALOGUE DES FORMATIONS PROPOSEES

SOMMAIRE

-I- PRESENTATION DE NOS ACTIONS DE FORMATION

- 1. Finances Territoriales : un concept original et unique**
- 2. Notre conception de la formation**
- 3. Une démarche méthodologique pour élaborer les actions de formation**
- 4. La méthode pédagogique mise en œuvre**
- 5. Notre proposition**

-II- BUDGET ET COMPTABILITE

- 1. Organisation budgétaire et comptable**
- 2. Elaborer et gérer le budget d'une collectivité locale**
- 3. Les écritures comptables de fin d'exercice**
- 4. L'analyse du Compte Administratif**
- 5. Comptabilité M14 et M49 : application des nomenclatures**

-III- GESTION FINANCIERE

- 1. Définir et gérer sa stratégie financière de moyen terme**
- 2. optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie**
- 3. Gestion des partenariats publics Privés**

-IV- PILOTAGE ET CONTROLE DE GESTION

- 1. Le contrôle de gestion**
- 2. Maîtriser ses charges**
- 3. Piloter sa masse salariale**

-V - INTERCOMMUNALITE:

- 1. Appréhender les flux financiers entre communes et communautés à TPU**
- 2. Générer des économies d'échelle : du bon usage de l'intercommunalité**
- 3. Transfert de compétences : aspects juridiques et financiers**
- 4. Financement de l'intercommunalité et stratégie financière**

-VI- MODE DE GESTION

- 1. Gérer les relations juridiques et financières avec les satellites**
- 2. Maîtriser les différents modes de gestion**

-VII- GESTION DES SERVICES PUBLICS

- 1. Gérer le service public de l'eau et de l'assainissement**
- 2. Gérer le service public des ordures ménagères**
- 3. Gérer le service public du transport public urbain**

ANNEXES

- 1. Référence de Finances Territoriales**
- 2. Cv et références du chef de projet proposé**

PRESENTATION DE NOS ACTIONS DE FORMATION

1. Finances Territoriales : un concept original et unique

Finances Territoriales est une société fonctionnant avec un important réseau de cadres territoriaux en activité, disponibles, intervenant en cumul d'activité. Ce sont des experts dans leurs domaines de compétences intervenant en formation et/ou en conseil pour de grandes sociétés françaises.

Cette ressource humaine de qualité qui connaît votre territoire et ses problématiques parce qu'elle y vit et y exerce ses missions de Service Public peut répondre à vos préoccupations et vous aider à gérer les problématiques auxquelles vous êtes confrontées, soit par l'intermédiaire de formations, d'expertises, de missions de conseils ou d'accompagnement dans tous les champs d'activité des collectivités (finances, marchés publics, gestion des services publics, ressources humaines, affaires juridiques, management public...).

Créée par des fonctionnaires territoriaux, Finances Territoriales agit en respectant des valeurs fondamentales partagées par tous les membres du réseau : Expertise et disponibilité, Sens du Service public, Pédagogie, Aide à la décision.

Outre des valeurs partagées, une proximité et une disponibilité avérées, Finances Territoriales vous permet de bénéficier de prestations à des coûts minorés, sans TVA compte tenu du régime fiscal de la société et de son mode de fonctionnement en réseau.

2. Notre conception de la formation

L'animation de toute formation ou de toute mission d'expertise met en jeu la transmission de savoirs, de compétences et d'outils.

Même dans ses missions de conseil et d'expertise, Finances Territoriales veille à ce que ce transfert de connaissances et de technologies s'opère de façon optimale.

Ce parti pris implique des allers/retours nombreux, tout au long de la formation entre théorie et pratique, situation idéale et vécu de l'intervenant ou des stagiaires.

Lorsqu'elle construit des actions de formation, Finances Territoriales met en œuvre des méthodes et outils pédagogiques permettant une participation active des auditeurs en faisant en sorte qu'ils soient les acteurs de leur formation.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont donc diverses et adaptées aux besoins des auditeurs et des collectivités qui les emploient. :

- ⇒ exposé théorique des connaissances et savoirs,
- ⇒ Tests ou QCM,
- ⇒ Mises en situation et / ou jeux de rôles,
- ⇒ Cas pratiques,
- ⇒ Echanges d'expériences entre l'intervenant et les stagiaires mais également entre les stagiaires

3. Une démarche méthodologique pour élaborer les actions de formation

Chaque fois que Finances Territoriales est sollicitée pour élaborer une proposition de formation, une démarche certifiée et codifiée est suivie :

- ⇒ Désignation d'un chef de projet pour être votre référent et votre interlocuteur unique afin de vous garantir efficacité et réactivité
- ⇒ analyse de vos besoins et de vos attentes,
- ⇒ définition des enjeux et objectifs opérationnels de la formation,
- ⇒ cadrage du planning de l'intervention,
- ⇒ énoncé des méthodes pédagogiques mises en œuvre pour animer la formation,
- ⇒ définition du contenu de la formation sur la base d'un sommaire très détaillé,
- ⇒ présentation synthétique puis détaillée de l'intervenant proposé pour cette mission,
- ⇒ détail actualisé des interventions et des publications effectuées par Finances Territoriales et/ou l'intervenant dans le domaine de la formation souhaitée,
- ⇒ la proposition notamment financière pour l'action de formation.

Une fois la proposition retenue, le chef de projet définit avec vous de façon plus précise le besoin et réadapte, autant de fois que nécessaire les enjeux, objectifs et contenu de la formation afin de s'assurer de leur parfaite cohérence avec vos attentes. De la même manière, il définit avec vous un calendrier de réalisation de l'action de formation.

Sur ces bases, la formation est conçue et les différents supports rédigés. Ces supports sont soumis, sur demande, à validation préalable, avant le début de la formation.

A l'issue de toutes ses formations, Finances Territoriales veille à vérifier que les savoirs et connaissances transférés sont bien acquis en construisant, pour la fin de la formation :

- ⇒ Des questionnaires ou QCM,
- ⇒ Un jeu conduisant les participants à trouver des questions à poser aux autres auditeurs,
- ⇒ Une fiche remplie par le stagiaire visant à recenser les objectifs qu'il se donne à court et moyen terme s'agissant de l'application des connaissances acquises lors de la formation.

Enfin, avant de clôturer tout stage, il est procédé à une évaluation à chaud de la formation pour mesurer le degré de satisfaction des stagiaires. Cette évaluation à chaud est suivie d'une évaluation à postériori, 2 mois après la formation pour mesurer l'application des concepts utilisés.

4. La méthode pédagogique mise en œuvre

S'agissant plus spécifiquement de la méthode pédagogique mise en œuvre dans toutes les formations conçues et / ou animées par Finances Territoriales, la démarche proposée est une démarche visant à s'adapter précisément à vos demandes. Cette formation est construite autour d'exemples et de cas pratiques permettant aux auditeurs de comprendre les mécanismes à l'œuvre et de bien mesurer l'importance et les enjeux de leurs rôles.

Ces formations se proposent d'utiliser des méthodes pédagogiques basées sur des cas concrets, des exemples chiffrés en utilisant précisément les données comptables, budgétaires et financières des collectivités dont les auditeurs sont issus.

- ⇒ Présentation animée (diaporama) permettant une meilleure compréhension et une illustration des principaux mécanismes juridiques et financiers applicables aux collectivités locales,
- ⇒ Remise du support de formation en début de séance pour permettre une prise de note plus efficace directement sur le support. Les supports de cours rédigés sont complets (de 50 à 100 pages par module) et permettent une assimilation rapide par les lecteurs,
- ⇒ Illustration par des cas concrets, des exercices pratiques ou des simulations pour démontrer le fonctionnement des grands mécanismes financiers à l'œuvre dans les collectivités publiques. Ces cas concrets seront construits en utilisant les données propres de la collectivité,
- ⇒ Animation participative et individualisée de la formation avec une prise en compte particulière des enjeux d'organisation et de procédures internes de la collectivité,
- ⇒ Fourniture d'une documentation ou d'une liste bibliographique (liens Internet utiles) permettant aux participants d'approfondir les notions et concepts abordés lors des sessions de formation,
- ⇒ Administration d'un questionnaire au début de la formation afin d'évaluer et de définir le besoin du stagiaire par rapport à la formation.

Les sommaires prévisionnels présentés dans la proposition pourront ensuite, une fois la validation de la collectivité obtenue, être découpés en séquences pédagogiques d'environ 2 heures faisant chacune apparaître :

- ⇒ les objectifs de la séquence,
- ⇒ le contenu détaillé de la séquence,
- ⇒ les exemples, illustrations et cas pratiques associés à la séquence

Ce détail par séquence pourra être présenté pour validation, 1 mois avant le début de la formation. De la même manière, le support de cours sera adressé une semaine avant la formation pour permettre d'ajouter d'éventuels éléments complémentaires jugés importants au regard du contexte particulier et des attentes spécifiques que vous avez par rapport à la formation.

A l'issue de la formation et jusqu'à 6 mois après la fin du marché, le formateur reste à la disposition des auditeurs qui peuvent le contacter personnellement par courrier électronique pour compléter la formation sur un point précis, répondre à de nouvelles interrogations ou adresser de nouvelles références bibliographiques sur un point particulier permettant un approfondissement continu et personnel des connaissances acquises. Cette disponibilité se double également par une possibilité de contacts téléphoniques ponctuels.

Au-delà de la formation et pour approfondir un point particulier, un tutorat téléphonique est proposé sous la forme d'une formation à distance d'une heure. Enfin, 6 mois après la formation, Finances Territoriales peut organiser une demie journée ou une journée de formation complémentaire pour approfondir une problématique, aller plus loin sur un domaine particulier ou plus simplement pour échanger sur l'application concrète des savoirs et outils transférés.

Au-delà de ces interventions classiques, finances Territoriales peut vous proposer deux modalités d'interventions complémentaires. Il a en effet développé des modules de formation à distance en e learning permettant un apprentissage efficace et une minoration des frais annexes. Cette prestation est bien évidemment accompagnée de conversations téléphoniques.

Enfin, Finances Territoriales développe également un concept original de conférences téléphoniques permettant des échanges approfondis sur une thématique particulière. Pour ces deux types d'interventions spécifiques ou pour tous autres modalités d'intervention, n'hésitez pas à solliciter Finances Territoriales.

5. Notre proposition:

- La durée des formations

Les actions de formation proposées sont strictement adaptées à vos besoins. Le plus souvent il est choisis de ne pas mobiliser les agents plus d'une journée. Deux jours pour certaines thématiques particulières sont toutefois parfois nécessaires. La programmation de ces formations est faite en lien entre la collectivité et le formateur. Pour s'adapter précisément aux contraintes professionnelles des agents de la collectivité, les formateurs sont disponibles tous les jours de la semaine, y compris les samedis et les dimanches.

- L'accompagnement au-delà de la mission

A l'issue de la formation et jusqu'à 6 mois après la fin de la prestation, le formateur reste à la disposition des auditeurs qui peuvent le contacter personnellement par courrier électronique pour compléter la formation sur un point précis, répondre à de nouvelles interrogations ou adresser de nouvelles références bibliographiques sur un point particulier permettant un approfondissement continu et personnel des connaissances acquises.

- La valorisation de la prestation

La prestation est proposée pour un prix sans taxes compte tenu du fait que la société bénéficie de l'article 293 B du CGI du code général des impôts et que la TVA ne lui est pas applicable. Cette tarification inclut tous les frais (déplacements, hébergement, restauration, production des supports pédagogiques...).

- Les plus de notre proposition

- ⇒ La mise à disposition d'un chef de projet unique qui vous garantit une totale réactivité et une bonne coordination des interventions qui peuvent concerner plusieurs champs de compétences et requérir plusieurs intervenants,
- ⇒ L'accès à un réseau de formateurs identifiés dans cette proposition mais aussi l'accès à un vivier beaucoup plus vaste,
- ⇒ L'assurance d'avoir un formateur adaptée à votre problématique spécifique quel qu'elle soit,
- ⇒ Un contrôle de la qualité de l'intervenant, de la méthodologie mise en œuvre, des supports transmis et de la formation proposée,
- ⇒ Un tarif incluant tous les coûts et non soumis à la TVA,



-I- BUDGET ET COMPTABILITE

L'organisation budgétaire et comptable

Cette formation doit permettre aux participants à la formation:

- de connaître les règles budgétaires et comptables applicables aux établissements publics locaux soumis à la nomenclature M1/5/7,
- d'appréhender concrètement les conséquences de ces dispositions sur la gestion budgétaire et financière de la collectivité,
- de faire le lien, concrètement, entre ces dispositions réglementaires et les procédures internes de la collectivité,
- d'offrir des références théoriques et un langage commun permettant une bonne application des procédures budgétaires et comptables élaborées en interne;

Sur un plan opérationnel, à l'issue de la formation, les participants devront être en capacité de:

- Connaître les principaux mécanismes des finances locales, les principes de la comptabilité publique et les dispositions prévues par les procédures internes,
- Mesurer les conséquences pratiques de ces principes généraux et des dispositions internes inscrites dans les procédures internes,
- Comprendre la répartition des rôles et les responsabilités de chacun des acteurs intervenant dans la chaîne de gestion d'une collectivité,
- Maîtriser la structure, les particularités du budget et le découpage budgétaire de la collectivité,
- Connaître les méthodes d'élaboration et d'exécution budgétaire,
- Appréhender l'importance de la chaîne et de la procédure comptable mises en place,
- Maîtriser les différentes phases de l'exécution comptable,

□ CONTENU

Introduction

- La fonction financière dans les collectivités locales,
- Les finances : un enjeu démocratique plus que technique
- Les réformes de la comptabilité publique (communes, départements, région, Etat)
- Les différents niveaux de la gestion publique

-I- Le cadre juridique applicables aux finances publiques locales et aux syndicats mixtes :

- Les grands principes de la comptabilité publique
- Les principes spécifiques aux collectivités locales
- La hiérarchie des normes en matière de finances publiques

-II- La nomenclature M1/5/7 applicables aux syndicats mixtes :

- Le fonctionnement de la comptabilité et le PCG 82
- La réforme du plan comptable des départements : les enjeux et les objectifs
- Le plan de comptes applicable
 - ↳ le classement par nature
 - ↳ la classement par fonction
- Les principales règles de gestion de la nomenclature M1/5/7
 - ↳ les principes de fonctionnement d'une comptabilité patrimoniale
 - ↳ les amortissements
 - ↳ Les provisions
 - ↳ les subventions d'équipements et fonds de concours
 - ↳ La gestion du patrimoine (cessions, sortie d'actif...)
 - ↳ la notion d'équilibre budgétaire
 - ↳ le rattachement des charges et des produits à l'exercice

-III- Les documents et la prévision budgétaire

- Le découpage budgétaire
 - ↳ la présentation et le vote du budget (par nature/ par fonction / par opération)
 - ↳ le découpage budgétaire et les imputations,
 - ↳ le classement en politiques publiques et la LOLF
 - ↳ les imputations et le classement des dépenses et recettes
 - ↳ la structure budgétaire du BP 2009,
- Les documents budgétaires :
 - ↳ les documents d'orientation (DOB, PPI, AP/CP)
 - ↳ les documents de prévision
 - ↳ les documents de réalisation (CA et compte de gestion)
- La structure des documents budgétaires :
 - ↳ les principales pages à regarder
 - ↳ les principales informations disponibles pour chacun des tableaux
 - ↳ les annexes obligatoires : une mine d'informations

-IV- La procédure d'exécution budgétaire et comptable

- La comptabilité d'engagement et la pluri annualité
- Le cycle d'exécution des dépenses et des recettes décrit dans le règlement financier
 - ↳ l'exécution des dépenses (engagement, liquidation, mandatement, paiement)
 - ↳ l'exécution des recettes
 - ↳ les incidents rencontrés dans l'exécution budgétaire
- la gestion des opérations comptables complexes
 - ↳ les opérations comptables liés à la fin des exercices budgétaires
 - ↳ les liens entre les différents exercices budgétaires (rattachement, reports, affectation des résultats...)
 - ↳ les opérations patrimoniales
- la gestion budgétaire et comptable des opérations pluriannuelles telle que prévue par la réglementation financière
 - ↳ les textes régissant les opérations pluriannuelles et les avantages de la démarche
 - ↳ la comptabilité d'engagement
 - ↳ les AP/CP (investissement) : fonctionnement, création, modification, gestion, clôture.....
 - ↳ les AE/CP (fonctionnement) : fonctionnement, création, modification, gestion, clôture.....

-V- Les contrôles budgétaires ou financiers et les responsabilités des gestionnaires de crédits

- Les responsabilités des gestionnaires de crédit
- Le contrôle politique par l'assemblée délibérante
- Le contrôle budgétaire et les cas d'ouverture
- Le contrôle de légalité des documents budgétaires
- Le contrôle du comptable et le contrôle juridictionnel
- L'examen de la gestion par la CRC

CONCLUSION :

- La recherche d'une meilleure performance budgétaire et d'une meilleure qualité comptable
- L'élaboration et le suivi des procédures de gestion internes pour sécuriser et optimiser l'exécution comptable

Elaborer et gérer le budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public

❑ Objectifs stratégiques

- ⇒ Apprendre à décrypter le Budget local,
- ⇒ Connaître les principes budgétaires et comptables applicables au secteur public local
- ⇒ Connaître la structure des différents documents budgétaires

❑ Objectifs opérationnels

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Connaître la structure budgétaire d'une collectivité publique
- ⇒ Appréhender les spécificités de cette collectivité publique
- ⇒ Comprendre ses enjeux spécifiques
- ⇒ Lire et analyser les principales pages des documents budgétaires

Introduction :

- ✓ Les grands principes budgétaires : Annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre
- ✓ Les grands principes comptables : séparation ordonnateur / comptable
- ✓ Le périmètre de la gestion publique locale
- ✓ Les dimensions de la gestion publique locale

-1- Les principales dispositions de la réglementation comptable: les nomenclatures et instructions comptables,

- ✓ La recherche de la transparence et de la sincérité des comptes
- ✓ La classification par chapitre, nature ou fonction, mouvements réels et mouvements d'ordre
- ✓ Le cadre et les enjeux de la réforme M14, et les modifications introduites en 2006
 - La notion d'équilibre budgétaire
 - Les règles prudentielles
 - Les opérations de fin d'exercice :

-2- La structure budgétaire des collectivités publiques

- ✓ Les ressources des collectivités locales
 - Fiscalité : directe et indirecte
 - Transferts et dotations de l'Etat: dotations normées ou sous enveloppe, ...
 - Produits d'exploitation et produits du domaine
 - Emprunt : cadre juridique
- ✓ Les charges des collectivités locales
 - Classement en fonction de l'impact sur le patrimoine : fonctionnement et investissement
 - Classement en fonction du régime juridique : dépenses obligatoires, interdites, et facultatives
- ✓ La présentation formelle des documents budgétaires
 - Les différents documents budgétaires
 - La structure des différents documents budgétaires
 - Les annexes budgétaires

-3- La procédure budgétaire : la Préparation budgétaire et les contrôles applicables

- ✓ Le calendrier et la procédure d'élaboration budgétaire
 - Le calendrier budgétaire
 - La procédure budgétaire
- ✓ Les méthodes d'évaluation des crédits à inscrire
 - L'évaluation des charges et des produits de fonctionnement :
 - L'évaluation des dépenses et des recettes d'investissement :
 - Les modalités d'équilibre du budget

-4- L'exécution budgétaire

- ✓ L'importance de la comptabilité d'engagements
- ✓ L'exécution des dépenses et les incidents
- ✓ L'exécution des recettes et les incidents
- ✓ Les enjeux de la qualité comptable

Conclusion : l'analyse des documents budgétaires

Les écritures comptables de fin d'exercice

Introduction

- Les différents niveaux de la gestion publique locale (comptable, budgétaire, financier et trésorerie)
- Le rappel des principes budgétaires et leurs conséquences très concrètes sur l'élaboration et la gestion des budgets locaux
- Les principes relatifs à l'exécution comptable des budgets publics locaux

-I- Appréhender l'importance de l'exécution comptable pour une bonne gestion du patrimoine de la collectivité

- Le rappel de la logique comptable déclinée dans les collectivités locales
- La logique comptable et le caractère patrimonial des budgets publics au centre de toutes les réformes des comptabilités publiques
 - La séparation de l'ordonnateur et du comptable rend les collectivités culturellement peu sensibilisées à la thématique de la gestion de l'inventaire
 - La nécessité de rationaliser la gestion financière les rend plus sensible à la gestion du patrimoine,
 - Le développement de l'intercommunalité et l'approfondissement de la décentralisation rendent indispensable le suivi du patrimoine
- Les liens étroits entre exécution budgétaire ou comptable et stratégie financière

-II- Gérer les opérations comptables complexes

- Les opérations liées au caractère patrimonial des budgets
 - amortissement,
 - reprise des subventions d'investissement
 - provisions
 - cessions
 - autres opérations de sortie de l'actif
 - mise à disposition dans le cadre de l'intercommunalité
- Les opérations comptables liés à la fin des exercices budgétaires
 - étalement des dépenses et recettes sur plusieurs exercices
- Les liens entre les différents exercices budgétaires
 - rattachement des charges à l'exercice
 - reports de crédits
- Le pilotage des résultats comptables
 - définir son besoin d'emprunt
 - définir son objectif de fonds de roulement
 - définir son besoin de reprise des reports à nouveau en n+1

-III- Optimiser l'exécution comptable

- L'importance de l'application de ces éléments sur les résultats comptables des différents budgets de la communauté
- La bonne tenue de l'inventaire : une obligation pour la sécurité juridique de la collectivité
 - Les contrôles renforcées des CRC
 - Les risques de rejets de mandat
 - Le problème de la couverture et des assurances
 - Un impératif dans le cadre de délégations de service public
- Elaborer les procédures de mise à jour et de suivi de l'inventaire
 - La cohérence entre le compte de gestion et l'état de l'actif tenu par le comptable
 - La cohérence entre l'état de l'actif et l'inventaire tenu par l'ordonnateur
 - La cohérence entre l'inventaire comptable et l'inventaire physique
 - La gestion spécifique de l'inventaire dans le cadre d'une comptabilité de stock
- Organiser le suivi du patrimoine
 - L'organisation au sein de la direction des finances
 - L'organisation des flux d'information avec les services du comptable
 - L'organisation des relations avec les services opérationnels
 - Les opérations de transfert du patrimoine d'un budget à un autre

CONCLUSION :

- Les expérimentations en cours pour moderniser l'exécution comptable
- La recherche d'une meilleure performance budgétaire et d'une meilleure qualité comptable

L'analyse du compte administratif

ENJEUX ET FILS CONDUCTEURS

- La présentation de son compte administratif : une exigence démocratique
- Une transparence financière prévue par les textes
- La présentation d'une méthode d'élaboration et de présentation de son rapport annuel

INTRODUCTION

- Rappels de la structure budgétaire d'un syndicat mixte
- De la structure budgétaire à l'analyse financière
- Rapport d'activité et rapport d'analyse du compte administratif
- Les documents à utiliser pour réaliser son rapport annuel

-I- LES REALISATIONS DE BUDGETAIRES ET COMPTABLES

-1- L'analyse des résultats comptables

- les résultats comptables (fonctionnement et investissement)
- les propositions d'affectation des résultats
- l'évolution des résultats comptables sur plusieurs exercices

-2- Les réalisations sur plusieurs années par grands secteurs d'activité (fonction budgétaire, compétences ou politique publique)

- ✓ S'agissant du niveau de service rendu (fonctionnement)
 - ⇒ Evolution du montant consacré à chaque compétence
 - ⇒ Répartition par compétence du mode d'intervention de la collectivité (personnel en régie, prestations de service, subventions....)
- ✓ S'agissant des équipements réalisés
 - ⇒ Montant total des investissements réalisés sur la période
 - ⇒ Répartition par compétence
 - ⇒ Répartition par année budgétaire
 - ⇒ Répartition par mode d'intervention (maîtrise d'ouvrage ou subventions d'équipement)

-3- L'analyse budgétaire par nature (chapitre budgétaire)

- ✓ en section de fonctionnement (analyse par chapitre et par principales dépenses et recettes)
- ✓ en section d'investissement (analyse par chapitre et par principales dépenses et recettes)

-II- L'ANALYSE FINANCIERE

-1- L'évolution de la situation financière à partir du compte administratif

- ✓ L'analyse financière rétrospective
 - ⇒ évolution de la capacité d'épargne
 - ⇒ du mode de financement des investissements
- ✓ L'évolution de la situation financière
 - ⇒ analyse des flux nouveaux (utilisation des ressources nouvelles générées sur le mandat
 - ⇒ analyse des stocks (en cumul) depuis le début du mandat
- ✓ L'analyse des marges de manœuvre
 - ⇒ analyse de la fiscalité
 - ⇒ analyse de l'endettement

-2- L'analyse financière complémentaire à partir du compte de gestion

- ✓ le tableau de trésorerie
- ✓ l'analyse du bilan

-III- L'ANALYSE DE LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

-1- L'évolution de l'encours et des annuités de la dette,

- ✓ l'évolution de l'encours de la dette
- ✓ l'évolution des annuités de la dette
- ✓ les caractéristiques des nouveaux emprunts entrant dans l'état de la dette,

-2- L'évolution de la structure de la dette,

- ✓ types de taux
- ✓ taux moyens
- ✓ durées moyennes
- ✓ les arbitrages rendus ou non en fonction des anticipations faites par la collectivité
- ✓ les caractéristiques des contrats spécifiques (nouveaux instruments financiers ou crédits structurés)

-3- Les opérations de gestion active de la dette

- ✓ Opérations de renégociation
- ✓ Opérations de couverture
- ✓ Crédits structurés

-4- La gestion de la trésorerie

- ✓ Evolution de la trésorerie
- ✓ Utilisation de la ligne de crédit

CONCLUSION

La prospective financière

Comptabilité M14 et M49 : Application des nomenclatures, prévisions et exécution budgétaire

□ OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre aux participants à la formation:

- de connaître les règles budgétaires et comptables applicables aux conseils généraux,
- d'appréhender concrètement les conséquences de ces dispositions sur la gestion budgétaire et financière d'une collectivité,
- d'assurer une connaissance homogène des finances publiques locales et des dispositions prévues par le règlement financier,
- d'offrir aux différents services de la collectivité des références communes et un langage commun permettant une application identique du règlement financier et des procédures budgétaires et comptables élaborées en interne;

Sur un plan opérationnel, à l'issue de la formation, les participants devront être en capacité de:

- Connaître les principaux mécanismes des finances locales, les principes de la comptabilité publique et les dispositions prévues par le règlement financier,
- Mesurer les conséquences pratiques de ces principes généraux et des dispositions internes inscrites dans le règlement financier,
- Comprendre la répartition des rôles et les responsabilités de chacun des acteurs intervenant dans la chaîne de gestion de la ville de Paris,
- Maîtriser la structure, les particularités du budget du département, et le découpage budgétaire de la ville de Paris,
- Connaître les méthodes d'élaboration et d'exécution budgétaire,
- Appréhender l'importance de la chaîne et de la procédure comptable mises en place,
- Maîtriser les différentes phases de l'exécution comptable,

□ CONTENU

Introduction

- La fonction financière dans les collectivités locales,
- Les finances : un enjeu démocratique plus que technique
- Les réformes de la comptabilité publique (communes, départements, région, Etat)
- Les différents niveaux de la gestion publique

-I- Le cadre juridique applicables aux finances publiques locales et aux départements :

- Les grands principes de la comptabilité publique
- Les principes spécifiques aux collectivités locales
- La hiérarchie des normes en matière de finances publiques

-II- La nomenclature M52 applicables aux départements :

- Le fonctionnement de la comptabilité et le PCG 82
- La réforme du plan comptable des départements : les enjeux et les objectifs
- Le plan de comptes applicable à la M14 et M49
 - ↳ le classement par nature
 - ↳ le classement par fonction
- Les principales règles de gestion des nomenclatures
 - ↳ les principes de fonctionnement d'une comptabilité patrimoniale
 - ↳ les amortissements
 - ↳ Les provisions
 - ↳ les subventions d'équipements et fonds de concours
 - ↳ La gestion du patrimoine (cessions, sortie d'actif...)
 - ↳ la notion d'équilibre budgétaire
 - ↳ le rattachement des charges et des produits à l'exercice

**III- Les documents et la prévision budgétaire**

- Le découpage budgétaire
 - ↳ la présentation et le vote du budget (par nature/ par fonction / par opération)
 - ↳ le découpage budgétaire et les imputations prévues,
 - ↳ le classement en politiques publiques et la LOLF
 - ↳ les imputations et le classement des dépenses et recettes
 - ↳ la structure budgétaire du BP 2009,
- Les documents budgétaires :
 - ↳ les documents d'orientation (DOB, PPI, AP/CP)
 - ↳ les documents de prévision
 - ↳ les documents de réalisation (CA et compte de gestion)
- La structure des documents budgétaires :
 - ↳ les principales pages à regarder
 - ↳ les principales informations disponibles pour chacun des tableaux
 - ↳ les annexes obligatoires : une mine d'informations
- L'organisation fonctionnelle de la CUB

-IV- L'exécution budgétaire et comptable

- La comptabilité d'engagement et la pluri annualité
- Le cycle d'exécution des dépenses et des recettes décrit dans le règlement financier
 - ↳ l'exécution des dépenses (engagement, liquidation, mandatement, paiement)
 - ↳ l'exécution des recettes
 - ↳ les incidents rencontrés dans l'exécution budgétaire
- la gestion des opérations comptables complexes
 - ↳ les opérations comptables liés à la fin des exercices budgétaires
 - ↳ les liens entre les différents exercices budgétaires (rattachement, reports, affectation des résultats...)
 - ↳ les opérations patrimoniales
- la gestion budgétaire et comptable des opérations pluriannuelles telle que prévue par la réglementation financière
 - ↳ les textes régissant les opérations pluriannuelles et les avantages de la démarche
 - ↳ la comptabilité d'engagement
 - ↳ les AP/CP (investissement) : fonctionnement, création, modification, gestion, clôture.....
 - ↳ les AE/CP (fonctionnement) : fonctionnement, création, modification, gestion, clôture.....

-IV- Les contrôles budgétaires ou financiers et les responsabilités des gestionnaires de crédits

- Les responsabilités des gestionnaires de crédit
- Le contrôle politique par l'assemblée délibérante
- Le contrôle budgétaire et les cas d'ouverture
- Le contrôle de légalité des documents budgétaires
- Le contrôle du comptable et le contrôle juridictionnel
- L'examen de la gestion par la CRC

CONCLUSION :

- La recherche d'une meilleure performance budgétaire et d'une meilleure qualité comptable
- L'élaboration et le suivi des procédures de gestion internes pour sécuriser et optimiser l'exécution comptable



-II- GESTION FINANCIERE

Définir et gérer sa stratégie financière de moyen terme

❑ Objectifs stratégiques

- ⇒ Analyser l'évolution des comptes d'une collectivité territoriale,
- ⇒ Identifier les facteurs de risques financiers et les marges de manœuvre disponibles
- ⇒ Elaborer et gérer une stratégie financière de moyen terme

❑ Objectifs opérationnels

- ⇒ Maîtriser les techniques et les outils de l'analyse financière,
- ⇒ Comprendre le schéma de financement d'une collectivité territoriale,
- ⇒ Anticiper les évolutions financières de moyen terme d'une collectivité territoriale
- ⇒ Elaborer une stratégie financière de long terme en choisissant des indicateurs-clés
- ⇒ Evaluer la sensibilité de la stratégie financière en intégrant les aléas de l'environnement
- ⇒ Connaître les outils de communication financière liés à ces analyses pluriannuelles

❑ Contenu

Introduction :

- ✓ Une nécessité structurelle
- ✓ Une nécessité conjoncturelle
- ✓ Une obligation dans un environnement incertain

-1- Le cadre législatif et réglementaire de la comptabilité publique et le rappel de la structure budgétaire d'une collectivité territoriale

- ✓ La structure budgétaire d'une collectivité publique
- ✓ Les spécificités comptables à prendre en compte dans la conduite de l'analyse financière
- ✓ Les conditions de l'équilibre budgétaire en M14
- ✓ Les opérations d'ordre et patrimoniales et les retraitements à opérer

-2- L'analyse budgétaire à partir du compte administratif

- ✓ Les principales dépenses et recettes à suivre
- ✓ L'utilisation des ratios et les limites de la méthode
- ✓ Les points spécifiques à analyser

-3- L'analyse financière rétrospective

- ✓ Les concepts, outils et méthodes mises en œuvre pour conduire une analyse financière rétrospective à partir du compte administratif
 - Les objectifs de l'analyse financière rétrospective
 - Les grands principes de l'analyse financière
 - La méthode de réalisation de l'analyse financière rétrospective
 - L'analyse de la capacité d'épargne et du mode de financement des investissements
 - L'identification des marges de manœuvre
- ✓ L'analyse financière rétrospective à partir du compte de gestion
 - L'analyse du Compte de Résultat
 - Les soldes intermédiaires de gestion
 - L'analyse du tableau de financement
 - L'analyse du tableau de trésorerie
 - L'analyse du bilan

-4- L'analyse financière prospective et l'élaboration d'une stratégie financière de moyen terme

- ✓ Les principes de l'analyse financière prospective
- ✓ Les méthodes de l'analyse financière prospective
- ✓ Les méthodes d'élaboration d'une prospective financière
- ✓ Le passage de la prospective à la stratégie financière

Conclusion

- ✓ De l'analyse à la communication financière

Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

❑ **Objectifs stratégiques**

- ⇒ Maîtriser les principales règles applicables à la gestion de la dette et de la trésorerie
- ⇒ Comprendre les enjeux et les fondements de la gestion de la dette et de la trésorerie
- ⇒ Connaître les outils permettant d'optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie
- ⇒ Maîtriser les principes de négociation avec un partenaire bancaire
- ⇒ Mesurer l'importance d'une gestion de la trésorerie à flux tendu
- ⇒ Appréhender les différents risques liés au financement par la dette

❑ **Objectifs opérationnels**

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ organiser des mises en concurrence pour obtenir des financements à court (lignes de crédit) et long terme (emprunts),
- ⇒ impulser et suivre une politique de gestion active de la dette,
- ⇒ comprendre le fonctionnement des principaux produits financiers proposés aux collectivités territoriales
- ⇒ Analyser son encours de la dette et mesurer son exposition aux risques de taux

❑ **Durée prévisionnelle de la formation et nombre d'auditeurs**

- ⇒ Une journée

❑ **Contenu**

Introduction

- ✓ L'évolution historique : de l'encadrement à la banalisation
- ✓ De l'emprunt à taux fixe bonifié à la complexification et à la sophistication des produits offerts aux collectivités publiques

-1- Le cadre juridique et budgétaire de l'emprunt et de la trésorerie des collectivités locales

- ✓ De l'emprunt et des produits de financement à court terme,
- ✓ Des placements de trésorerie

-2- Les différents objectifs de la gestion de la dette et de la trésorerie et les stratégies d'endettement

- ✓ La maîtrise des différents risques liés à l'endettement,
- ✓ La trésorerie 0
- ✓ Les stratégies d'endettement (types de taux, durée, types d'amortissement)

-3- La formation des taux et la typologie des produits bancaires

- ✓ La formation des taux et les déterminants
- ✓ Les différents types de produits offerts aux collectivités locales

-4- Les techniques de gestion active de la dette

- ✓ Les remboursements par anticipation et renégociations
- ✓ Les opérations de marché

-5- Les outils d'optimisation de la trésorerie

- ✓ L'anticipation de la trésorerie
- ✓ La mise à 0 de la trésorerie
- ✓ Les outils permettant de maintenir à 0 la trésorerie

Conclusion

- ✓ L'importance du bon sens : répartir les risques et ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

Gestion des partenariats Public / Privés

Cette formation doit permettre aux participants à la formation de:

- maîtriser les enjeux des PPP et en évaluer l'intérêt
- connaître les différentes formes juridiques que peuvent prendre les PPP
- identifier les différents montages juridiques et financiers les mieux adapter aux problématiques à résoudre et aux biens à construire
- s'approprier la méthodologie de mise en œuvre d'un partenariat public privé
- comprendre le contexte et les objectifs des contrats de partenariat public- privé ainsi que leur régime juridique

Sur un plan opérationnel, à l'issue de la formation, les participants devront être en capacité de:

- Connaître la méthode d'évaluation de l'opportunité de recourir aux PPP par rapport à une réalisation en maîtrise d'ouvrage publique
- Connaître et utiliser les mécanismes de l'actualisation financière
- Connaître le régime juridique applicable à chaque type de partenariat
- Maîtriser les règles particulières relatives aux contrats de partenariat
- Connaître les multiples facettes des contrats de partenariat (juridiques, financières, comptables et fiscales...)

Cas pratiques et exemples chiffrés

- L'utilisation des contrats de partenariat dans le secteur des transports urbains
- L'utilisation des contrats de partenariat dans le secteur de l'éclairage public
- Des exemples de rapport de délégataires pour procéder à un suivi de l'activité des partenaires privés
- La simulation permettant d'identifier le meilleur montage juridique et financier pour la réalisation d'une salle de spectacle multifonction en maîtrise d'ouvrage publique et en PPP

Introduction

- les différents niveaux de la gestion publique
- les enjeux et problématiques des finances publiques locales
- l'économie mixte à la française et ses enjeux

-I- Connaître la définition et le contenu des Partenariats Publics Privés (PPP).

- 1- les PPP d'un point de vue structurel
 - Les syndicats mixtes ouverts
 - Les sociétés d'économie mixtes locales
 - Les organismes d'habitat social
 - les associations
 - les GIP
- 2- les PPP d'un point de vue contractuel
 - les DSP
 - les marchés publics
 - les concessions d'aménagement
 - les conventions de mandat
 - les Baux Emphytéotiques Administratifs (BEA)
 - les Autorisation d'occupation Temporaires (AOT)
 - les contrats de partenariat
- 3- les PPP en France
 - l'évolution historique
 - le positionnement de la pratique en France par rapport à la pratique des autres pays européens

- 4- les PPP au sens strict
 - la définition et les caractéristiques juridiques
 - les différents types de contrats concernés (BEA, AOT, Contrats de partenariat..)
 - les avantages, les inconvénients et les risques inhérents à chacun de ces montages*
 - la notion de risque et de partage des risques

-II- Comprendre l'évolution juridique et historique des PPP

- 1- L'évolution juridique des contrats de partenariat
 - l'ordonnance du 17 juin 2004
 - les limites posées par le conseil constitutionnel
 - la loi du 28 juillet 2008
- 2- Le dispositif juridique applicable aux autres contrats relatifs à des PPP
 - le BEA
 - les AOT
 - la VEFA et ses contraintes juridiques

-III- Maîtriser les méthodes d'évaluation de l'intérêt de recourir aux contrats de partenariat.

- 1- les enjeux et les méthodes de l'évaluation préalable
 - la définition et les enjeux de l'évaluation préalable
 - les méthodes de l'évaluation préalable
 - les hypothèses prises en compte dans l'évaluation préalable
 - les risques en cas d'erreur de l'évaluation préalable
- 2- La présentation du modèle d'évaluation utilisé par la maPPP
 - la construction du modèle relatif à l'évaluation préalable
 - les logiques de fonctionnement du modèle d'évaluation
 - l'analyse critique du modèle d'évaluation
- 3- Les résultats obtenus lors de l'utilisation du modèle de simulation:

-IV- Maîtriser le fonctionnement des PPP

- 1- Les règles de passation et de mise en concurrence
 - les règles de passation d'urgence
 - les règles de passation complexité
 - les règles relatives au dialogue compétitif
 - les offres spontanées : une innovation juridique
- 2- Le dispositif contractuel
 - les clauses obligatoires
 - les cessions de créances
 - les assurances
- 3- la comptabilisation des flux financiers et le traitement fiscal
 - les imputations comptables à utiliser
 - le traitement fiscal applicable et les options possibles
 - l'optimisation fiscale du montage en PPP
 - la consolidation et la déconsolidation de la dette publique
- 3- L'évolution du contrat après la signature
 - l'organisation du contrôle
 - les modalités de prévention et de règlement des litiges
 - l'éventuel recours à l'arbitrage
- 4- Les difficultés et les risques des montages en PPP:
 - les difficultés
 - les risques

Conclusion



-III- PILOTAGE ET CONTROLE DE GESTION

Maîtriser les charges

Introduction : les liens avec la prospective financière

-1- s'interroger sur les modes de gestion et les modes d'intervention

Les différents modes de gestion

- DSP
- PPP

Les différents modes d'intervention en régie

- régie directe
- marchés
- subventions

-2- définir son périmètre d'intervention en relation avec ses objectifs

Le périmètre de l'intervention publique

- les dépenses obligatoires,
- les coûts liés aux normes
- la revue générale des politiques publiques

Le pilotage de l'intervention publique

- contrôler les coûts
- contrôler les résultats
- mettre en œuvre une démarche globale : s'inspirer de la LOLF

-3- maîtriser les charges par grandes catégories

Les principales masses financières à mettre sous surveillance

- dépenses de personnel
- gestion de la dette
- charges à caractère générale : mettre en place une politique achat performante
- la politique de subventionnement
- la problématique spécifique des amortissements

Des tableaux de bord pour suivre et anticiper

- tableaux de suivi et de pilotage
- tableaux pour la prospective financière

-4- élaborer des procédures d'exécution comptable pour sécuriser la dépense

Les processus et les différentes phases de l'exécution comptable

- Engagement
- Liquidation
- Mandatement
- Paiement

L'organisation de l'exécution budgétaire et comptable

- Centralisation
- Déconcentration
- Décentralisation

Les contrôles à mettre en place

Conclusion : la qualité comptable comme levier de la performance budgétaire et financière

Piloter la masse salariale

Introduction : l'importance des dépenses de personnel dans la structure budgétaires d'une collectivité

-1- les éléments constitutifs de la masse salariale

- Le traitement
- Les indemnités obligatoires
- Les primes et le régime indemnitaire
- Les charges patronales

-2- l'identification des causes possibles expliquant l'évolution de la masse salariale

- Le niveau de l'activité
- Le niveau des effectifs
- La structure du personnel
- Les mesures individuelles et collectives
- L'analyse des effets reports et des effets noria

-3- le pilotage de l'évolution de la masse salariale

- L'analyse rétrospective
- L'analyse prospective
- Les tableaux de bord et de suivi mensuels

-4- du pilotage de gestion au pilotage stratégique

- Le découpage de l'activité en politiques publiques et actions (LOLF)
- L'analyse des moyens affectés à chaque politique publique
- La définition des moyens et indicateurs
- La définition des modalités d'action
- La définition du niveau de ressources humaines

Conclusion

Contrôle de gestion

Introduction:

- La définition du contrôle de gestion
- un outil de performance
- un outil de management
- sans objectif pas de contrôle de gestion

-I- La démarche du contrôle de gestion

- 1.1 Le contrôle au sens de maîtrise de gestion
 - 1.1.1 Pourquoi maîtriser la gestion
 - un outil de pilotage
 - un outil de suivi
 - un outil d'anticipation
 - 1.1.2 Comment maîtriser sa gestion
 - la recherche de(s) l'objectif(s)
 - la définition d'indicateurs
 - la mobilisation de son service
- 1.2 Le contrôle au sens de vérification de la gestion
 - 1.2.1 Pourquoi vérifier la gestion
 - la recherche d'écarts
 - toute délégation implique contrôle
 - 1.2.2 Comment vérifier sa gestion
 - les tableaux de bord
 - les « comparatifs »
- 1.3 La formation et l'assistance
 - 1.3.1 La formation
 - informer sur l(es) objectifs
 - former pour une meilleure performance
 - informer régulièrement sur l'état d'avancement
 - 1.3.2 L'assistance
 - optimiser les résultats
 - atteindre l(es) objectif(s)
 - mettre en œuvre des actions correctrices

-II- L'élaboration d'outils de pilotage:

- 2.1 La définition de la problématique
 - 2.1.1 Le constat
 - 2.1.2 L'extraction de différents thèmes
- 2.2 La définition d'objectifs
 - 2.2.1 Hiérarchiser les thèmes trouvés
 - l'importance de cette hiérarchisation
 - les thèmes doivent être quantifiables et mesurables
 - 2.2.2 Choix d'objectif(s)
 - la définition écrite de ceux-ci
 - la traduction chiffrée de ceux-ci
- 2.3 La mise en œuvre et le suivi
 - 2.3.1 Définition d'indicateur(s)
 - la pertinence
 - la mesure
 - la facilité d'accès
 - 2.3.2 Suivi
 - les tableaux de bord
 - l'analyse
 - les réunions et commentaires
 - la mise en œuvre si nécessaire d'actions correctrices

-III- Mobiliser, associer son équipe, et animer sa démarche

- 3.1 Mobiliser son équipe
 - 3.1.1 Intégrer son équipe au processus de réflexion
 - 3.1.2 Fixer des objectifs compris et acceptés
 - 3.1.3 Encourager la participation / rechercher ses alliés
 - 3.1.4 Déléguer
- 3.2 Animer sa démarche
 - 3.2.1 Définir le type de réunion (individuelle ou collective)
 - 3.2.2 Préparer ses réunions
 - 3.2.3 Définir et présenter les phases de la démarche
 - 3.2.4 Faire un point régulier

Atelier

- 4.1 Présentation par les stagiaires de leurs réflexions
- 4.2 Définition par les stagiaires de leur(s) objectif

CONCLUSION

- Le contrôle de gestion => Aide à la décision
- => Outil de pilotage
 - => Outil de performance



-IV - INTERCOMMUNALITE:

Appréhender les flux financiers entre communes et communautés financées par la TPU

□ Objectifs stratégiques

- ⇒ Connaître les principes de financement par la TPU,
- ⇒ Appréhender les articulations et multiples interconnexions entre les budgets des communes et celui du groupement
- ⇒ Mesurer l'importance d'élaborer un pacte financier communautaire

□ Objectifs opérationnels

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Identifier dans leurs budgets les flux financiers en provenance ou à destination du groupement
- ⇒ Comprendre les facteurs d'évolution de chacune de ses sommes
- ⇒ Prendre part aux négociations sur l'évaluation des charges transférées et sur les critères de répartition de la DSC

Introduction

- ✓ L'approfondissement inéluctable de l'intercommunalité
- ✓ La multiplication des structures financées par la TPU

-1- Mesurer les interdépendances financières et fiscales entre communautés à TPU et communes

- ✓ Les principes du financement par la TPU
 - La neutralité budgétaire pour les communes et la communauté
 - La neutralité fiscale entre les catégories de contribuables
 - Le calcul du taux de TP et le processus de convergence des taux
 - Le calcul du nouveau taux de TPU lors d'une extension de périmètre
- ✓ Le pouvoir budgétaire des communautés sur les communes
 - L'attribution de compensation et les charges transférées
 - La dotation de solidarité : rôles et répartition
- ✓ Le pouvoir fiscal des communes sur les communautés
 - Les ajustements limités des taux de la TP
 - La fiscalité mixte
- ✓ Les fonds de concours et les financements croisés
 - Des outils dont l'utilisation devait être limitée
 - Une utilisation des fonds de concours rendue plus souple par la loi du 13 août 2004
 - Les fonds de concours et la stratégie financière des groupements à TPU

-2- Elaborer de stratégie financière du groupement à TPU

- ✓ Les points clés de la stratégie financière d'un EPCI à TPU
 - La question du dynamisme de la TP
 - La question des compétences transférées
 - La question de la DGF communautaire et de son optimisation
 - La question du partage des fruits de la croissance
- ✓ Les stratégies financières envisageables et les conséquences induites par des stratégies non coopératives
 - Les différentes trajectoires financières envisageables
 - Si la croissance des bases TP est insuffisante
 - Si la croissance des bases TP est suffisante
 - La coordination des politiques de gestion de la dette et de la trésorerie
- ✓ La nécessité de mettre en place un pacte financier pour une bonne gouvernance communautaire
 - Des outils pour partager équitablement les fruits de la croissance
 - Le pacte financier communautaire et les principes d'une bonne gouvernance communautaire

Conclusion :

- ✓ Le budget communautaire et la communication financière
- ✓ Les spécificités de l'analyse financière de la communauté à TPU

Générer des économies d'échelle : du bon usage de l'intercommunalité

Introduction : le développement de l'intercommunalité en France

-1- les différents types d'intercommunalité

L'intercommunalité de gestion à forme syndical

- les sivu
- les sivom
- les syndicats mixtes ouverts et fermés

L'intercommunalité de projet à fiscalité propre

- les différents types de communautés
- le financement par la fiscalité propre additionnelle
- le financement par la TPU

-2- les risques financiers liés à une mauvaise utilisation de l'intercommunalité

La question des doublons administratifs

La question de l'ajustement à la hausse des niveaux de service

La question du partage optimal des ressources en TPU

La problématique de la maîtrise des arbitrages à rendre

-3- les conditions à remplir pour optimiser le fonctionnement

La gestion des réseaux

- eau et assainissement
- transport
- collecte et traitement des déchets

La mutualisation des services

- la problématique et les enjeux
- les outils disponibles

Le pacte financier communautaire pour un partage équitable de la ressource

- les enjeux
- les outils et les leviers

Conclusion

Transferts de compétences : aspects juridiques et financiers

Introduction : le développement de l'intercommunalité

-1- L'émiettement communal : données de base

- nombre de communes en France
- comparaisons européenne

-2- Les conséquences de l'émiettement communal

- une égalité de façade mais une inéquité de fait
- les problèmes de péréquation
- les problèmes de concurrence fiscale et d'aménagement du territoire
- le problème du bon niveau d'administration et de gestion des services publics locaux

-3- Les niveaux de coopération intercommunale

- les différents indices de l'intégration intercommunale (mode de décision, étendue des compétences, mode de financement)
- les familles d'établissements publics de coopération intercommunale
- les types de structures et mode de financement (les syndicats, les EPCI à fiscalité propre additionnelle, les EPCI à TPU)

-4- L'évolution historique : un lent processus d'optimisation de l'organisation territoriale :

- la révolution et la 3^{ème} république
- la 5^{ème} république
- la loi de 1992 et la loi Chevènement

-I- LA LOI CHEVENEMENT PERMET D'ORGANISER LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

-1- les objectifs de la loi Chevènement

- simplifier l'architecture des EPCI
- simplifier les règles de fonctionnement
- encourager les regroupements intercommunaux
- encourager le financement par la TPU

-2- des règles de fonctionnement communes :

- les principes juridiques applicables (spécialité, exclusivité, substitution)
- l'organisation institutionnelle des EPCI
- la création des EPCI et les modifications juridiques (création, transformation, dissolution)
- les conséquences de la création d'EPCI
- la répartition des compétences (les compétences attribuées à chaque type d'EPCI, intérêt communautaire, intérêt commun)
- le mode d'exercice des compétences

-3- les principes financiers

- FCTVA
- Dotation globale de fonctionnement (enjeux et difficultés)
- Objectif spécifique de la TPU (éviter l'augmentation de la pression fiscale)

-4- les résultats de la loi Chevènement

- données quantitatives
- les questions qui restent en suspens (au niveau de la gestion du groupe territorial, au niveau des relations avec les autres institutions)
- les difficultés rencontrées et les risques encourus

-II- LE CADRE JURIDIQUE DES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION:

-1- la nature des compétences transférées

- les compétences obligatoires
- les compétences optionnelles et les conséquences juridiques
- les compétences facultatives et les conséquences juridiques

-2- les modalités de transfert des compétences et la question de la détermination de l'intérêt communautaire

- le transfert des compétences en bloc
- le transfert des compétences en fonction de l'intérêt communautaire
- l'importance de l'intérêt communautaire,
- la procédure de détermination de l'intérêt communautaire,
- les difficultés rencontrées dans la définition de l'intérêt communautaire

-3- les modalités d'exercice des compétences transférées

- les transferts d'agents
- les conventions de prestations de service passées avec les communes
- les conventions de mise à disposition de service passées avec les communes

-4- Les conséquences juridiques et patrimoniales de la création d'un EPCI ou de l'extension des compétences

- Les conséquences juridiques sur la continuité des contrats
- Les conséquences financières et fiscales de la création d'un EPCI à fiscalité propre
 - Pour un EPCI à fiscalité propre additionnelle,
 - Pour un EPCI à TPU,
 - Dans le cas d'une fusion d'une communauté avec d'autres EPCI
- Les conséquences sur le transfert du patrimoine
 - Le principe général,
 - La mise à disposition ou le transfert en pleine propriété des biens
 - Le transfert des amortissements et des subventions transférables
 - Le transfert des emprunts restant dus
- Les conséquences sur l'existence des autres structures intercommunales
 - En cas d'identité de compétences,
 - En cas d'inclusion des périmètres,
 - En cas de partage des compétences

CONCLUSION : Un mouvement qui reste à conforter

-1- Les remises en cause de l'intercommunalité

- les premières évaluations critiques
- l'absence de l'intercommunalité au niveau de l'acte II de la décentralisation
- les perspectives de réformes de la fiscalité locale défavorable à la TPU

-2- A l'inverse, le regroupement intercommunal est un mouvement irréversible

- la création d'un nouveau lieu de pouvoir politique et financier
- les contraintes inéluctables de la concurrence économique internationale
- un temps de maturation qui sera sans doute plus long que prévu
- l'élection future des délégués et / ou du président au suffrage universel direct

Le financement de l'intercommunalité et la définition d'une stratégie financière globale pour le territoire

Introduction :

- => les différents modes de financement des collectivités locales
- => les différents modes de financement des structures intercommunales

-I- LE CADRE FINANCIER DE L'INTERCOMMUNALITE DE PROJET :

-1- *Le régime des dotations de l'Etat versées aux groupements à fiscalité propre*

- Le rappel du fonctionnement de la DGF
 - L'évolution globale de la DGF
 - La DGF versée pour l'intercommunalité
 - Le régime de DGF versé selon les types de communautés
- Les critères de répartition de la DGF et les spécificités en fonction du type de communauté
 - la population
 - le potentiel fiscal
 - le coefficient d'intégration fiscale

-2- *La fiscalité propre additionnelle*

- la mise en place de la fiscalité propre additionnelle
 - calcul du 1er taux de fiscalité
 - la mise en place des compensations entre communes
 - l'exécution budgétaire dans les 1ers jours suivant la création pour tous EPCI à fiscalité propre
- la stratégie financière du groupe intercommunal
 - les choix budgétaires du groupe territorial (choix des communes, choix de l'EPCI)
 - la stratégie financière du groupe territorial (choix des communes, choix de l'EPCI)
- les limites du modèle
 - les critiques susceptibles de pouvoir émerger (aménagement du territoire, concurrence fiscale, équité fiscale)
 - la mise en place de la TP de zone : une 1ère réponse

-3- *La Taxe Professionnelle Unique (TPU)*

- les principes généraux de la TPU
 - la neutralité fiscale
 - la neutralité budgétaire
- les avantages et inconvénients (les conditions d'adoption de la TPU)

-II- LA MISE EN PLACE ET LES SPECIFICITES DE LA TPU:

-1- *La mise en place de la Taxe Professionnelle Unique (TPU)*

- le calcul du taux de TPU et le processus d'unification progressive du taux de TPU
 - le calcul du taux de TPU
 - le calcul de la durée d'unification
 - le calcul du processus d'unification
 - la différence entre taux théorique et taux réel
 - les ajustements ultérieurs du taux de fiscalité
 - les conséquences d'une modification de périmètre sur le taux de TPU
- les reversements aux communes et les effets sur les budgets communaux
 - l'attribution de compensation (principes généraux)
 - l'évaluation des charges transférées (objectifs, méthodes et difficultés)
 - la dotation de solidarité (objectifs, méthodes, une péréquation plus efficace au niveau local)

-2- La fiscalité mixte une ressource complémentaire mais dérogatoire

- la fiscalité mixte
 - les objectifs,
 - les méthodes d'adoption des taux de la fiscalité mixte,
- les conséquences de la mise en place d'une fiscalité mixte

-3 – Les bouleversements induits par la TPU

- une nécessaire coordination des politiques financières du groupe territorial
 - les imbrications budgétaires
 - les transferts comptables
 - la tarification des services publics locaux
 - la gestion de la fiscalité
 - les imbrications au niveau de la gestion financière
- une indispensable stratégie financière commune à l'intérieur du groupe territorial
- une révolution qui subrepticement permet un désengagement de l'Etat
 - l'intercommunalité : des objectifs qui semblent contradictoires au niveau de l'Etat
 - les EPCI à TPU, des outils qui permettent un retrait de l'effort financier de l'Etat

-III- ELABORER ET PILOTER LA STRATEGIE FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE A TPU:

-I- les points clés de la stratégie financière d'un EPCI à TPU

- 1- La question du dynamisme de la TP
- 2- La question des compétences transférées
- 3- La question de la DGF communautaire et de son optimisation
- 4- La question du partage des fruits de la croissance

-II- les stratégies financières envisageables et les conséquences induites par des stratégies non coopératives

- 1- Les différentes trajectoires financières envisageables
- 2- Si la croissance des bases TP est insuffisante
- 3- Si la croissance des bases TP est suffisante
- 4- La coordination des politiques de gestion de la dette et de la trésorerie

-III- Le pacte financier communautaire : un outil indispensable pour une bonne gouvernance

- 1- Des outils pour partager équitablement les fruits de la croissance
- 2- Le pacte financier communautaire et les principes d'une bonne gouvernance communautaire

-IV- L'analyse financière de la communauté à TPU pour mieux piloter et réorienter sa stratégie financière

- 1- Les difficultés méthodologiques de l'analyse financière des groupements à TPU
- 2- Les points clés de l'analyse financière des groupements à TPU
- 3- L'évaluation des marges de manœuvre financière

CONCLUSION : Elaborer une stratégie financière en utilisant les outils et méthodes de la prospective financière



-V- MODE DE GESTION

Gérer ses relations juridiques et financières avec les satellites : associations et sociétés d'économie mixte

❑ Objectifs stratégiques

- ⇒ Positionner et comprendre le rôle des SEM et associations dans la gestion publique locale
- ⇒ Maîtriser les aspects juridiques et financiers des relations entre satellites et collectivités locales
- ⇒ Comprendre les spécificités du monde associatif et les spécificités de l'économie mixte
- ⇒ Appréhender les risques spécifiques liés aux relations entre collectivités territoriales et leurs satellites

❑ Objectifs opérationnels

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Qualifier les différents types de relations d'une collectivité locale avec une SEM ou une association
- ⇒ Maîtriser les outils permettant un contrôle de l'action de la SEM ou des associations
- ⇒ Définir une stratégie de relation et de contrôle des risques liés aux satellites (SEM et associations)

Introduction :

- ✓ Les périmètres d'intervention des collectivités territoriales
- ✓ L'économie mixte à la française

-1- les collectivités locales et leurs satellites

- ✓ Les enjeux et l'importance des relations entre les collectivités publiques et leurs satellites
- ✓ Un état des lieux des relations entre les collectivités publiques et leurs satellites
- ✓ La consolidation des comptes : les difficultés méthodologiques
- ✓ La consolidation des risques : une obligation
 - Le risque de contentieux administratif : la légalité de la subvention
 - Le risque de contentieux pénal : la situation de prise illégale d'intérêts
 - Le risque de contentieux financier : la situation de gestion de fait
 - Le risque de contentieux civil : l'action en comblement de passif

-2- les relations juridiques et financières des collectivités territoriales avec les associations

- ✓ Les différences entre associations, collectivités locales et entreprises,
- ✓ La structure associative
 - Les statuts
 - L'administration de l'association
- ✓ Les différents documents financiers des associations
 - Les obligations comptables
 - Les documents comptables
- ✓ Les différentes formes de partenariats entre collectivités et associations
 - Les marchés
 - Les Délégations de Service Public
 - Les subventions
 - L'organisation des relations contractuelles avec les associations
- ✓ Les contrôles pesant sur l'association et les outils permettant d'assurer un suivi des relations avec les associations
 - Le contrôle de l'État
 - Le contrôle de la chambre régionale des comptes
 - Le contrôle comptable
 - Le contrôle par la collectivité de l'utilisation des fonds publics

-3- les relations juridiques et financières avec les SEM

- ✓ La présentation des SEM et du cadre juridique
- ✓ Le mode de relation et les différentes procédures de recours aux SEM
- ✓ Les différents contrôles effectués par la collectivité et les différents rapports à soumettre à l'assemblée délibérante en fonction du type de relations entre collectivités territoriales et SEM

Conclusion

Maîtriser les différents modes de gestion des collectivités locales

❑ **Objectifs stratégiques**

- ⇒ Connaître les différents modes de gestion des services publics
- ⇒ Connaître le régime juridique applicable à chaque mode de gestion des services publics et les procédures de dévolution correspondantes
- ⇒ Maîtriser les différents montages contractuels
- ⇒ Appréhender les enjeux, intérêts et limites des partenariats publics privés

❑ **Objectifs opérationnels**

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Faire assurer le suivi juridique et financier des délégations de service public
- ⇒ Identifier et prévenir les risques contentieux liés à la passation des délégations de service public
- ⇒ Connaître le cadre juridique des contrats de partenariat, ses enjeux et ses limites

Introduction :

- ✓ Les enjeux de l'économie mixte
- ✓ Les spécificités du modèle français
- ✓ Les sources juridiques et l'influence du droit européen

-1- les différents modes de gestion des services publics

- ✓ Les régies directes ou la gestion par des marchés publics
- ✓ L'affermage
- ✓ La concession

-2- les délégations de service public

- ✓ Les conditions de passation des contrats
- ✓ Les conditions d'exécution des contrats
- ✓ Le suivi technique et financier des contrats
- ✓ Le contentieux et la prévention des risques juridiques

-3- les partenariats public/privé

- ✓ L'utilité et les objectifs des partenariats public/privé
- ✓ Les différents types de contrats
 - Les BEA (objet, conditions de passation, suivi, contentieux)
 - Les VEFA
- ✓ Les contrats de partenariat
 - Les conditions préalables
 - Les mises en concurrence
 - Les intérêts et limites de cette procédure

Conclusion

- ✓ La nécessaire maîtrise par la collectivité publique des relations avec le délégataire
- ✓ Les méthodes d'évaluation de l'intérêt de recourir à des délégations de service public



-VI- GESTION DES SERVICES PUBLICS

Gérer le service de l'eau potable et de l'assainissement

❑ **Objectifs stratégiques**

- ⇒ Connaître les principes et les acteurs œuvrant dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement,
- ⇒ Connaître les dispositions juridiques, administratives et financières régissant les services de l'eau potable et de l'assainissement

❑ **Objectifs opérationnels**

Les élus participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Maîtriser les principes de gestion spécifiques adaptés à la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement,
- ⇒ Connaître les enjeux et les possibilités liées à la tarification dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement
- ⇒ Connaître les contraintes spécifiques liées à l'instruction comptable M4

Introduction

- ✓ La notion de Service Public Industriel et Commercial
- ✓ Les modes de gestion des Services Publics Locaux et les contraintes juridiques

-1- la gestion de l'eau potable

- ✓ Les moyens d'action
 - Les organes
 - Les outils de planification
 - Les ressources
- ✓ Les modes d'intervention
 - L'édition de normes : la police de l'eau et les sanctions
 - La gestion de la ressource

-2- la gestion de l'assainissement

- ✓ L'assainissement collectif
 - La définition de la compétence
 - Les prescriptions techniques pour le raccordement des immeubles
 - Les dispositions tarifaires
- ✓ L'assainissement non collectif
 - La définition de la compétence (les compétences obligatoires et facultatives)
 - Le dispositif juridique
 - Les prescriptions techniques
 - Les dispositions tarifaires

-3- Les budgets des services publics de l'eau et de l'assainissement

- ✓ Les règles budgétaires applicables et la nomenclature M4
- ✓ La structure budgétaire d'un budget en M4
- ✓ Le régime fiscal et la gestion de la TVA
- ✓ Le contrôle des délégataires

Gérer le service public des ordures ménagères

❑ Objectifs stratégiques

- ⇒ Appréhender les enjeux spécifiques de la gestion des déchets,
- ⇒ Appréhender les contraintes juridiques et financières de la gestion des déchets,
- ⇒ Identifier les différents acteurs et le rôle des différentes structures intercommunales,

❑ Objectifs opérationnels

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Comprendre et contrôler l'organisation de la compétence élimination des déchets sur leur territoire,
- ⇒ Impulser des travaux de réflexion pour améliorer la gestion de la compétence élimination des déchets sur un plan juridique et financier,
- ⇒ Définir une stratégie d'optimisation des ressources à mobiliser pour gérer la compétence élimination des déchets,

Introduction

- ✓ Les enjeux de la modernisation de la gestion des déchets
- ✓ Les notions de Service Public Industriel et Commercial et de Service Public Administratif
- ✓ Les modes de gestion des services publics locaux

-1- les objectifs de la gestion des déchets

- ✓ Les différents types de déchets et les filières d'éliminations correspondantes
 - Les déchets ménagers,
 - Les déchets industriels,
 - Le cas particulier des déchets verts,
- ✓ Les différentes modalités d'action
 - La prévention et la réduction des déchets,
 - Le tri et la valorisation des déchets,
 - L'élimination des déchets,
- ✓ L'obligation d'éliminer les déchets
 - Les titulaires de l'obligation d'éliminer les déchets,
 - La portée de l'obligation d'éliminer les déchets,
 - La sanction de l'obligation d'éliminer les déchets,

-2- les outils de la gestion de l'élimination des déchets

- ✓ Le cadre législatif et réglementaire
 - Les dispositions européennes,
 - les différentes lois
 - Les plans départementaux d'élimination des déchets
- ✓ Les instruments de planification
 - La planification pour les déchets ménagers,
 - La planification pour les déchets industriels,
 - Les plans nationaux d'élimination de certains déchets,
 - L'organisation de l'élimination des déchets dans un cadre intercommunal,
- ✓ Les instruments financiers
 - Les incitations financières (aides et subventions),
 - Le principe pollueur/payeur et la responsabilité élargie du producteur,
 - La taxe et la redevance,
- ✓ Les contraintes liées à la circulation des déchets

-3- Les budgets des services publics de l'élimination des déchets

- ✓ Les règles budgétaires et les nomenclatures applicables en fonction du mode de financement
 - La différence entre service public industriel et commercial et service administratif
 - Le service public industriel et commercial et le financement par la REOM
 - Le service public administratif et le financement par la TEOM
- ✓ La structure budgétaire
 - Les ressources
 - Les charges
- ✓ Le régime fiscal et la gestion de la TVA

Gérer le service public des transports urbains

❑ Objectifs stratégiques

- ⇒ Appréhender les enjeux spécifiques du transport public urbain,
- ⇒ Connaître l'environnement juridique et financier de l'organisation des transports publics urbains en France,
- ⇒ Connaître les leviers permettant d'optimiser la gestion de la compétence,

❑ Objectifs opérationnels

Les participants à ce stage doivent être en capacité, à l'issue de cette action de formation de :

- ⇒ Identifier les différents acteurs intervenant dans l'exercice de la compétence transport et mesurer leur rôle,
- ⇒ Identifier les ressources financières affectées à la gestion de la compétence et appréhender l'évolution des besoins de financement,
- ⇒ Participer à l'élaboration d'une stratégie permettant de rendre plus attractifs les transports publics urbains,

Introduction : Les enjeux du transport public urbain

-1- Organisation juridique et modes de gestion de la compétence transports urbains

- ✓ Le cadre législatif et réglementaire
 - La LOTI du 30 décembre 1982
 - La loi SRU du 13 décembre 2000
 - La notion de périmètre de transports urbains
 - Les plans de déplacements urbains
- ✓ Les différents modes de gestion de la compétence transport et ses conséquences sur le régime budgétaire, financier et fiscal
 - La régie directe,
 - La régie et les marchés publics,
 - L'affermage,
 - La concession,

-2 –Organisation technique de la compétence transport

- ✓ L'amélioration de la productivité externe du service
 - Les aménagements de voirie en faveur des transports en commun
 - L'amélioration du service rendu aux usagers
- ✓ L'amélioration de la productivité interne du service
 - La maîtrise des coûts
 - L'amélioration de la fréquentation
- ✓ L'optimisation de la relation clientèle
 - La politique tarifaire et ses contraintes
 - La politique marketing
 - La lutte contre la fraude

-3- Organisation financière

- ✓ Les règles budgétaires et les nomenclatures applicables en fonction du mode de financement
 - Les règles budgétaires,
 - La structure budgétaire,
 - Le régime fiscal et la gestion de la TVA
- ✓ Le versement transport
 - Les bénéficiaires du versement transport et les taux maximaux
 - L'assujettissement au versement transport
 - La base taxable, les exonérations et dégrèvements
- ✓ Les autres ressources d'exploitation
 - La fiscalité complémentaire
 - Les tarifs perçus des usagers
 - Les subventions et participations

Conclusion : Le contrôle des délégataires

CONCLUSION

Ces thèmes ne sont évidemment que des exemples de formations que Finances Territoriales peut réaliser grâce aux compétences de ces intervenants.

Au-delà de ces thèmes génériques, des formations plus pointues et plus spécifiques peuvent également être envisagées.

Finances Territoriales possède en effet un réseau d'experts susceptibles de se mobiliser sans délais pour répondre à toutes problématiques spécifiques dans ces domaines de compétences.



ANNEXES



Finances – Intercommunalité
- Management Public

REFERENCES

- Détail des références pédagogiques -

-I- Les références directes de Finances Territoriales

☐ Formations ou expertise en directes

- ✓ Communauté de communes Ile d'Oléron
 - Optimisation de la gestion comptable d'un transfert de compétence
- ✓ Communauté de Communes de Cauteret
 - gérer un budget en M4
- ✓ Communauté de Communes de St Savinien
 - participation au groupe de pilotage chargé d'examiner les problématiques de fusion des communautés
- ✓ Territoire-RH
 - Analyse et prospective financière – formation directeur financiers
 - PPP – formation directeurs financiers
- ✓ Agence Française de Développement (AFD) / CEFEB
 - gérer et maîtriser ses dépenses (juin 2009 et 2010)
 - Optimiser l'intercommunalité (juin 2009 et 2010)
 - Piloter sa masse salariale (juin 2009 et 2010)
 - Consolider les comptes et les risques (juin 2009 et 2010)
- ✓ CNFPT - ENACT ANGERS
 - Participation à une table ronde sur l'intercommunalité (mars 2009)
- ✓ Association des maires du Gers
 - Maitriser le budget communal (mars 2009)
- ✓ Oxia finances
 - Montage juridique et financier de l'intercommunalité

☐ Formations en sous traitance

- ✓ Centre de Formation au Management Public (CFMP- Comundi à l'attention de territoriaux et d'élus)
 - Gestion de la dette et de la trésorerie
 - Organiser sa prospective financière (stage inter)
 - Contrôle de gestion (stage inter)
 - Maitriser les risques des collectivités (stage intra caisse d'épargne)
 - DGS : réussir sa prise de fonction
 - Maitriser le risque collectivités locales (Caisse d'épargne Ile de France)
- ✓ ADFIRMO
 - Organisation budgétaire et comptable (stage intra- CG Val d'oise)
 - Comptabilité publique (stage intra DGAC)
 - LOLF et performance budgétaire (stage intra DGAC)
- ✓ Territoire-RH
 - PPP – Communauté Urbaine de Bordeaux

✓ DEMOS

- Piloter la masse salariale (stage intra cg 65)
- Régies d'avances et de recettes (stage inter)
- Régies d'avance et de recettes (stage intra - conseil d'Etat)
- Régies d'avance et de recettes (stage intra - ursaff)
- Régies d'avance et de recettes (stage intra - ESCPI)
- Gestion du budget en mode LOLF (stage intra - Conseil d'Etat)
- Auditer les associations subventionnées (stage inter Paris)
- Les règles de la comptabilité publique et l'exécution des dépenses et recettes (stage intra - CDC Bordeaux)
- Finances et Fiscalité intercommunale (inter)
- Les principes essentiels de la comptabilité publique (inter)
- Négocier l'achat public (inter)
- Responsable ressources humaines (Intra epad avignon)
- Contrôle de l'association (intra CG Nord)
- TVA et inventaire (Intra CG Essonne)
- Suivre son budget dans les organismes publics (inter)
- Assurances et collectivités territoriales (Inter)
- Prévoir et suivre son budget (inter)

✓ FLC Conseil

- Initiation à la M14 – Corbeils sur Essonne

✓ France Action locale

- Le budget communal - Formation élus besançon

☐ **Formations à distance**

✓ DEMOS : création et actualisation de modules e-learning

- Les dépenses des collectivités territoriales (2009)
- Les principes budgétaires et comptables (2009)
- Les régies d'avances et de recettes (2009)
- l'analyse financière des collectivités (2009)
- Connaître la fiscalité et les finances des collectivités (2009)
- La comptabilité des associations (2009)

✓ Parc Naturel régional de la Martinique

- Organisation budgétaire et comptable
- Prospective et stratégie financière

✓ Préparation à l'épreuve orale de finances publiques du concours d'attaché territorial

☐ **Coordination pédagogique**

✓ ADFIRMO :

- Pilotage de gestion appliqué à la RH (stage intra inserm)
- Contrôle de gestion (ministère de l'aménagement et du développement durable)
- *Organisation budgétaire et comptable (stage intra- Météo France)*
- Marchés publics (stage intra- Météo France)
- Evaluation socio-économique (stage intra ministère de l'aménagement et du développement durable)
- Gestion comptable : le CA et les opérations de fin d'exercice (CG 88)
- Gestion de l'actif : immobilisation et amortissement (CG 88)
- Gestion de la dette et de la trésorerie (CG 88)
- Gestion des opérations pluriannuelles : comptabilité d'engagement et AP/CP (CG 88)
- M14 : Ville de paris
- Comptabilité publique (stage intra DGAC)
- LOLF et performance budgétaire (stage intra DGAC)

-II- Les références principales des intervenants réguliers de Finances Territoriales en matière de formation

☐ Formations dispensées aux cadres territoriaux des collectivités locales (CNFPT)

- ✓ Région CENTRE
 - Analyse financière des communes de moins de 3.500 habitants. (3 jours)
- ✓ Région PAYS DE LOIRE
 - Initiation à la gestion budgétaire, comptable et financière (3 jours)
- ✓ Région Midi-Pyrénées
 - Budgets intercommunaux (3 jours)
 - Analyse financière prospective (3 jours)
 - Financement de l'intercommunalité (1 jours)

☐ Formations dispensées aux élus locaux

- ✓ CNFPT Midi-Pyrénées – Mairie de Beaumont de Lomagne - Septembre/octobre 2002 –
 - Communauté de communes : le cas de Beaumont de Lomagne (2x 1/2 jours)
- ✓ Poliade Formation (Chora conseil) pour le compte d'associations départementales de maires
 - Budget local (1 à 2 jours) (2002-2003)
 - Financement de l'intercommunalité (1 à 2 jours) (2002-2003)
 - Bilan de mandat (2006)
- ✓ Association des Maires de l'Ariège
 - Evolution de l'intercommunalité et détermination de l'intérêt communautaire (Mai 2005)
 - Stratégie financière et bilan de mandat (dernier trimestre 2006 – 4 séances)
- ✓ Communauté de Communes des Monts d'Olmes
 - relations financières avec les communes
 - détermination de l'intérêt communautaire
- ✓ ADFIRMO - Toulouse
 - Lire et analyser un budget communal (Novembre 2005)
- ✓ DEMOS - Communauté urbaine de Bordeaux
 - Budget et fiscalité intercommunale (Décembre 2005)
- ✓ Finances Territoriales – Association des maires du Gers
 - Budget communal (février 2009)

.../...

Formation dispensée dans le cadre de formations universitaires

- ✓ IAE – Université d’Orléans. (1999-2002) - DESS de gestion des collectivités locales
- Gestion de la dette et de la trésorerie. (10 heures par an)
- ✓ Université Toulouse I - DESS Administration et Gestion des collectivités locales (depuis 2004)
- Gestion budgétaire et comptable (12h)
- La question intercommunale (20h)
- ✓ Université Toulouse I (8 heures) (année universitaire 2003) - DESS Management public
- La problématique financière (8h)
- ✓ Université Toulouse I - Conception du module de formation à distance « gestion financière des collectivités pour le master 2 gestion des collectivités

Formation dispensée pour d’autres organismes de formation (cadres du public et du privé)

- ✓ Centre de Formation au Management Public (CFMP- Comundi à l’attention de territoriaux et d’élus)
- Organiser sa prospective financière (depuis 2004) – 3 jours par an en moyenne
- ✓ ADFIRMO
 - La nomenclature M91 (1.5 journée) (Mai 2004) (à l’attention des agents de l’agence de l’eau Loire-Bretagne)
 - L’inventaire (1.5 journée) (Mai 2006) (pour la communauté urbaine de Lille)
 - Initiation aux finances publiques (1 jour) (pour l’agence de l’eau Loire Bretagne)
 - Le cadre juridique des finances publiques locales (Septembre 2006) (pour la communauté urbaine de Lille)
 - Exécution comptable et optimisation des stratégies (Septembre 2006) (pour la communauté urbaine de Lille)
 - Organisation budgétaire et comptable (depuis 2008) (Conseil général du Val d’Oise 2 jours par mois)
- ✓ Territoire-RH
 - LOLF et collectivités locales (juillet 2006 – Bordeaux)
 - Analyse et prospective financière (octobre 2006 – Bordeaux)
 - Finances et fiscalité de l’intercommunalité (octobre 2006 – Bordeaux)
 - Comptabilité M4 – principes de fonctionnement et réforme (décembre 2007)
 - PPP – Communauté Urbaine de Bordeaux
- ✓ France Télécom / CNFPT (à l’attention des agents de France Télécom en perspective de mobilité)
- initiation aux finances publiques locales (4 journées) (depuis 2004)
- ✓ France Télécom / CPAG (IEP Toulouse)
 - métiers de la fonction publique territoriale (un dizaine de demies journées) (2005)
 - entraînement à l’entretien de recrutement (5 journées) (2005)
 - accompagnement d’un agent dans le domaine finances/ contrôle de gestion
- ✓ Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse - France Télécom (à l’attention des agents de France Télécom en perspective de mobilité)
- initiation aux finances publiques locales (2008)



-III- Les principales publications des intervenants réguliers de Finances Territoriales (en + des références mentionnées ci avant)

Ouvrages :

- ✓ Dossier d'expert (édition la Lettre du cadre territorial)
 - Comment élaborer des stratégies financières concertées entre communes et EPCI (Juin 2005)
 - La prospective financière (septembre 2003)
- ✓ Classeur WEKA
 - Rédaction et actualisation de la rubrique : analyse des comptes (chapitre 7) (depuis juin 2008)
 - Optimisation de l'exécution des dépenses et des recettes (2009)
- ✓ Fiche Internet gestion et ressources des collectivités WEKA
 - Coordination globale de l'ouvrage
 - Rédaction des fiches relatives à la gestion de la dette et de la trésorerie

Localtis : site Internet de mairie Conseil et de la Caisse des Dépôts et Consignations (depuis 2009)

- ✓ Le rapport annuel sur la gestion des sociétés d'économie mixte (juin 2010)
- ✓ Le rapport annuel sur la gestion des services délégués (juin 2010)
- ✓ Les autres rapports annuels pour informer la population (juin 2010)
- ✓ Le rapport annuel de l'intercommunalité
- ✓ La réforme de la Taxe professionnelle
- ✓ Le débat d'Orientation budgétaire
- ✓ La clôture de l'exercice budgétaire
- ✓ La dotation nationale de péréquation
- ✓ Intercommunalité : les outils de la mutualisation des services
- ✓ FCTVA et plan de relance
- ✓ La révision des valeurs locatives
- ✓ Les études d'impact en matière de finances locales
- ✓ Le statut des élus locaux
- ✓ La rémunération au mérite
- ✓ La fiscalité des PPP
- ✓ Les prélèvements opérés sur la fiscalité de certaines communes
- ✓ La TP des éoliennes

La lettre du cadre territorial.

- ✓ Le fonctionnement des commissions intercommunales de la fiscalité directe locale
- ✓ La commune de Colomiers dépose les 1^{er} certificats blancs de Midi-Pyrénées
- ✓ Les comités consultatifs de règlement amiable des litiges
- ✓ Une prochaine modification de la réglementation de la défense incendie
- ✓ Loi de 2008 sur les Contrats de Partenariat : Amélioration technique ou nouvelle offensive idéologique
- ✓ Réforme de la taxe sur la publicité (1^{er} juin 2008)
- ✓ Loi de finances 2006 : les principales dispositions (15 octobre 2005)
- ✓ Fiscalité locale : hausse programmée en 2005 (1^{er} novembre 2004)
- ✓ Emprunts indexés sur le livret A (15 octobre 2004)
- ✓ Compte à terme rémunéré : comment l'ouvrir et le gérer (15 mars 2004)
- ✓ Transfert de la compétence voirie (décembre 2002)
- ✓ Gestion des déchets : 2002, une année charnière (1^{er} septembre 2002)
- ✓ Gestion de la trésorerie : pourquoi faire simple (15 mai 2002)
- ✓ Intercommunalité et contrôles de la CRC (décembre 2001)
- ✓ Les chasseurs de têtes
- ✓ Ligne de crédit : une mesure pénalisante (15 mai 2000)
- ✓ Ligne de crédit : maintenir la pression (1^{er} octobre 1999)
- ✓ Dossier M14 (février 1998)
- ✓ Comment se financer en dessous de marché monétaire (mai 1997)
- ✓ Fiscalité de France télécom : un cadeau empoisonné (lettre du cadre)
- ✓ Connexion informatique sécurisé au site Internet du trésor public (lettre du cadre)

Pouvoirs locaux.

- ✓ Développement durable : les modes de financement innovants (juin 2008)
- ✓ La territorialisation de la gestion publique (septembre 2008)

La gazette des communes.

- ✓ Les premiers actes du nouveau mandat (participation au cahier détaché du 31 mars 2008)
- ✓ L'abécédaire des compétences communales (participation au cahier détaché du 16 juin 2008)

La lettre du financier territorial

- ✓ Gestion du patrimoine : des nouvelles marges de manœuvre
- ✓ Financement des SDIS
- ✓ Impacts de la loi TEPA sur les collectivités territoriales
- ✓ Fonctionnement du comité de règlement amiable des litiges
- ✓ Commission consultative d'évaluation des normes : enjeux et problématiques
- ✓ Réforme des taxes sur la publicité : un dispositif complexe à optimiser (décembre 2008)
- ✓ Produit structuré : le coté obscur de la gestion de la dette
- ✓ Partenariat Public Privé : des méthodes pour évaluer l'intérêt de ces outils
- ✓ A nouveau mandat, nouveau projet de gestion financière (juin 2008)
- ✓ Optimisation du financement des déchets : les redevances (oct 2007)
- ✓ Gestion de la trésorerie : adapter sa stratégie çà la nouvelle donne (Avril 2007)
- ✓ Le bilan de mandat (2007)
- ✓ Financement par le livret A : vers la fin d'un modèle économique pertinent ? (2007)
- ✓ DGF des communautés A TPU: analyser la structure de la dgf pour en optimiser le rendement (décembre 2005)
- ✓ LOLF : une future application aux collectivités locales (septembre 2005)
- ✓ Gestion de la dette et de la trésorerie : un rapport annuel pour plus d'efficacité et de transparence (juillet 2005)
- ✓ Analyse financière : l'utilisation de la méthode des ratios (octobre 2004)
- ✓ Gestion de la compétence « élimination des déchets » (mars 2005)
- ✓ Les conséquences financières de l'assujettissement de FT à la TP (sept 2004)

Les fiches financières pratiques de la lettre du cadre territorial

- ✓ Gestion du patrimoine : des nouvelles marges de manœuvre
- ✓ Organisation de l'effort financier aux collectivités
- ✓ Loi de finances rectificative pour 2009 et initiale pour 2010 : des enjeux au delà de la réforme de la TP
- ✓ De l'évaluation de la qualité des services publics locaux
- ✓ PPP et garanties de l'Etat
- ✓ Dotation de développement urbain
- ✓ Dotation national de Péréquation
- ✓ Les comités consultatifs de règlement amiable des litiges
- ✓ Le fonctionnement de la dotation nationale de péréquation
- ✓ Les certificats blancs
- ✓ Les PPP
- ✓ Les taxes sur la publicité
- ✓ La commission consultative d'évaluation des normes
- ✓ Les quotas de CO²
- ✓ La Redevance spéciale (2008)
- ✓ La redevance incitative (2008)
- ✓ Mettre en place un paiement par Internet (2007)
- ✓ Emprunts indexés sur le livret A (2007)
- ✓ Evaluation de la performance comptable des collectivités locales (2006)
- ✓ Secteur public local : appliquer les principes de la lolf (octobre 2005)
- ✓ DGF des communautés à TPU : connaître les règles de garantie (octobre 2005)
- ✓ Gestion de la trésorerie : précisions juridiques et modernisation des outils (octobre 2004)
- ✓ Analyse financière : l'utilisation de la méthode des ratios (octobre 2004)
- ✓ Les relations de trésorerie état/collectivités locales (Avril 2004)
- ✓ Les partenariats Public/privé (Avril 2004)
- ✓ Pertes fiscales liées à la fiscalité de France Télécom
- ✓ Régime juridique des placements de la trésorerie des collectivités (août/sept 2003)
- ✓ La prospective financière (octobre 2003)
- ✓ Communauté rurale : manier la TPU avec précaution (15 mars 2003)
- ✓ du bon usage des produits structurés (janvier 2003)
- ✓ Intercommunalité à TPU : maintenir le levier fiscal (janvier 2003)
- ✓ Article 55 de la loi SRU : conséquences sur relations financières communes/EPCI (janvier 2003)
- ✓ Constats de conversion : résister à l'appel des sirènes
- ✓ Transparence de la gestion publique : les rapports annuels pour assurer l'information des élus et citoyens
- ✓ La DGF des communautés de communes (septembre 2001)

- ✓ Transparence de la gestion publique : les rapports annuels (avril 2002)
- ✓ Trésorerie et fonds de roulement (février 2002)
- ✓ Intercommunalité : le rapport annuel (octobre 2001)
- ✓ Transfert des biens et des emprunts (2001)
- ✓ Mise en place d'une TPU (consultable sur le site territorial.fr) (2000)
- ✓ Relation trésor public/collectivité (octobre 1999)
- ✓ Suivi de la dette et de la trésorerie : le rapport annuel (septembre 1998)
- ✓ Suivi de la conjoncture financière (juin 1998)
- ✓ Réguler la trésorerie en début d'exercice (avril 1998)
- ✓ Optimiser la gestion de la dette : mathématiques financières (mars/avril 1998)
- ✓ Les swaps (1&2) (décembre/janvier 1997)

La lettre de l'intercommunalité

- ✓ Organisation territoriales quels niveaux de compétences
- ✓ Economies d'énergie : la méthode de la ville de Colomiers
- ✓ La gestion des impayés
- ✓ La taxe sur les pylônes
- ✓ Fiscalité : attention aux dates (mai 2008)
- ✓ Economies d'énergie : une nouvelle ressource (avril 2008)
- ✓ Redevances spéciales, optimiser la ressource (novembre 2007)
- ✓ Déchets : chères colonnes (Aout/sept 2007)
- ✓ Compétence voirie : des opérations complexes (mai 2007)
- ✓ Agrégation territorialisée : un nouvel impératif pour une Gestion publique optimisée (2006)
- ✓ Les opérations comptables complexes pour gérer la voirie (2006)
- ✓ Réforme du plafonnement de la TP : attention à « l'effet cloche » (mars 2006)
- ✓ Les fonds de concours (décembre 2004)
- ✓ La rentrée financière (novembre 2004)
- ✓ Décentralisation et finances : assouplir pour mieux gérer (novembre 2004)

- ✓ Les contrats d'agglomération
- ✓ La stratégie financière des EPCI à TPU (dec/ janvier 2004)

Technicité

- ✓ Propreté urbaine : quoi de neuf dans nos villes
- ✓ Fonctionnement du comité de règlement amiable des litiges
- ✓ La commission consultative d'évaluation des normes
- ✓ Les taxes sur la publicité
- ✓ Réglementation sur la défense incendie
- ✓ Collecte des déchets : de nouvelles recommandations de la CRAM
- ✓ La territorialisation de la gestion des services publics (mai 2008)
- ✓ Le statut des contrôleurs territoriaux
- ✓ Collecte des DASRI (sept 2007)
- ✓ Grippe aviaire : se préparer à une éventuelle pandémie (sept 2007)
- ✓ Conteneurs enterrés : pour une collecte plus efficace (Mars 2007)

Réseau idéal : fiche technique

- ✓ Prospective et stratégie financière (2009)

Edition : la vie Communale

- ✓ Modernisation des modes de paiement des collectivités locales :
 L'expérimentation du prélèvement automatique (Septembre 2005)
- ✓ Contrats bancaires et code des marchés publics : un nouveau rebondissement

Autres supports (bfinance.fr/secteur local)

- ✓ Communautés d'agglomération : l'émergence d'un pouvoir financier (bfinance.fr/secteur local)
- ✓ La fin du crédit immédiat pour les lignes de crédit (bfinance.fr/secteur local)
- ✓ Rédaction de la lettre bi mensuelle du site <http://finances-territoriales.over-blog.com/>